La Dépêche Meulsonne

Numéro 71 Mars 2015

INFORMATIONS MUNICIPALES

www.mairie-maron.fr

EDITORIAL

En décembre 2015, la France présidera pour deux semaines, la 21ème conférence des parties de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

C'est une échéance cruciale pour la planète : elle doit aboutir à l'adoption du premier accord universel sur le climat, pour contenir la hausse de la température en deçà de +2°C.

Mais toutes les conférences du monde réunissant tous les « grands dirigeants » de ce même monde ne serviront à rien, si on ne nous permet pas de réduire nos émissions carbones, ni améliorer le tri de nos déchets, voire réduire nos consommations d'énergie.

C'est pour cela que même dans notre village de 860 habitants, nous travaillons en collaboration avec la commune de Sexey-aux-Forges sur la mise en place du covoiturage par le biais de TEDICOV, site internet de covoiturage du Conseil Général de Meurthe et Moselle. Vous pouvez trouver tous les renseignements sur notre site internet **www.mairie-maron.fr**

Le CCAS propose aux personnes âgées de recycler le verre, le papier, les vêtements pour celles qui ne peuvent se déplacer jusqu'aux points de collectes.
La commune va être équipée d'une benne à déchets verts dans les prochaines semaines, cela nous évitera de nous rendre jusqu'à Neuves Maisons en voiture pour recycler nos déchets végétaux.

Vous trouverez aussi des conseils sur l'éclairage électrique pour consommer moins et voir mieux.

Ce numéro 71 de la dépêche Meulsonne vous propose aussi de découvrir la vie de notre village à travers les animations que proposent nos associations, nos écoles, et les actions de vos élus.

La dépêche vous offre les conseils d'un professionnel pour vos plantations printanières
Vous y découvrirez peut être Ernest BRADFER et vous divertirez certainement en faisant les célèbres mots croisés du professeur Xavier.

Bonne lecture.

Michel VINCK

ETAT - CIVIL 2014

- - - -

Atteinte à la vie des animaux

Plusieurs habitants de la rue de Flavigny nous ont signalé la disparition ou l'empoisonnement de leurs chats.

Que faire devant ces comportements portant atteinte à nos très chers petits compagnons ?

Personnes à contacter :

En cas de maltraitance animale, il faut contacter :

- les autorités (gendarmerie, services de la préfecture, etc…),
- les services vétérinaires de la Direction Départementale de Protection des Populations,
- une association de protection animale telle que la SPA
-

SPA : Refuge de Velaine, **Ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00**
Parc de Haye Allée des Fusains
54840 Velaine en Haye
Tél: 03.83.23.33.34

Atteintes à la vie ou à l'intégrité de l'animal

Blesser un animal ou entraîner sa mort involontairement est puni de 450 € d'amende même si la blessure ou la mort a été entraînée par :

- maladresse,
- imprudence,
- inattention,
- négligence,
- ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence réglementaire.

À noter : blesser un animal ou entraîner sa mort volontairement est puni de **1 500 € d'amende** (3 000 € en cas de récidive).

Michel VINCK

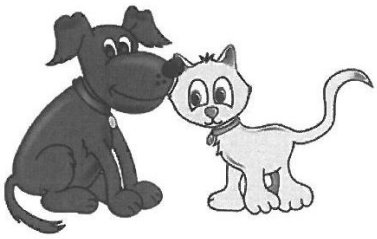

C.C.A.S

DU NOUVEAU pour aider au TRI SELECTIF : une collecte à domicile est mise en place en direction des personnes à mobilité réduite ou âgées ne pouvant se rendre aux bacs de tri.

Au delà du ramassage des ordures ménagères et emballages recyclables, chacun de nous est invité à trier ses déchets .

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution.

La commune de Maron organise la collecte des verres , des papiers, des vêtements auprès des personnes à mobilité réduite sans moyens de transport ou en longue convalescence.

Une inscription à la Mairie est obligatoire, à l'attention de Madame Saunders Claude
Tel : 03 83 47 26 23

Le ramassage aura lieu une fois par mois sur rendez-vous.
Il sera assuré par l'employé communal et dirigé sur les points tri de la Commune.

Il faudra impérativement présenter, les papiers et les bouteilles dans des bacs plastiques réutilisables et identifiés, les vêtements dans des sacs plastiques fermés.

Rappel :

Les ordures ménagères sont collectées dans le « bac noir »
une fois par semaine, le lundi matin.

Les emballages recyclables dans les « sacs jaunes »
une fois tous les 2 semaines, le vendredi matin (semaines impaires).

Claude SAUNDERS

Le conseil du mois pour les jardiniers

MARS

Vous pouvez tailler vos rosiers buissons (fin du mois). Supprimez les plus petites ramifications et les branches mortes et taillez à 3/4 yeux seulement sur les autres. On coupe au dessus d'un œil qui part vers l'extérieur de la plante. A la fin vos rosiers ne doivent comporter que 3 à 7 branches suivant leur vigueur.

Vous pouvez encore planter vos arbres et arbustes en racines nues. On effectue toujours un arrosage copieux après plantation afin de compacter la terre sur les racines (même si la pluie est annoncée). A partir d'avril on privilégie les plantes en pot.

Dans vos plantations pensez à 3 choses :

* Les plantes de nos régions sont souvent mieux adaptées à nos climats et nos sols donc plus résistantes. Evitez les plantes exotiques.

* biodiversité, plantez des genres et des variétés différentes (évitez les haies mono plante type thuyas, cyprès, laurier…)
* plantes mellifères (qui attirent les insectes) afin de favoriser la production de fruits et de graines. Et contrairement à ce que l'on pense, plus l'on a d'insectes, moins on a d'attaque de « parasites » puisque l'ensemble forme un écosystème qui évite la prolifération d'un seul (pucerons, chenilles …)

Exemples : toutes les plantes aromatiques type thym, menthe, sauge… le framboisier, le groseillier, le noisetier commun, le sureau, le fusain d'Europe, le houx commun, le lierre...

Question : ***Sur le forsythia : arbuste à floraison printanière jaune et très décoratif***
Avez-vous déjà vu des insectes butiner ?

Jean –François Druet

Réponse : ***NON, cet arbuste originaire d'extrême orient est délaissé***
par les butineurs occidentaux

2014

Année du passage du Tour de France

De nombreux Meulsons se sont fait une joie d'accueillir le tour. Le village fut décoré comme jamais !

De nombreuses fleurs aux balcons avec des décorations plus belles les unes que les autres. La mairie ne fut pas en reste, distribuant des ballons jaunes aux habitants. Mr Loiseau, notre employé municipal proposant une superbe décoration avec ses vélos jaunes devant le lavoir.

Remerciement à tous ceux qui juste au dernier moment ont fait preuve d'ingéniosité, avec une mention spéciale à Mr et Mme Reynoud pour la panoplie de maillots épinglés comme des guirlandes. Nous avons reçu de nombreuses félicitations des gens de passage dans notre commune.

Concours des maisons fleuries 2014

Mais le concours des maisons fleuries étant ce qu'il est, le jury est passé fin juillet et seuls ceux qui avaient conservé les décorations furent notés, puisque pour l'occasion nous avions décidé d'attribuer **un prix spécial Tour de France**.
Donc récompense spéciale pour M et Mme Garcia 90bis rue de Toul bien aidés par leurs voisins : Mme Lance et ses filles !
Comme tous les ans, avec la participation d'habitants des communes de Villey le sec et Pierre la Treiche, nous avons arpenté les rues du village. Cette année la météo fut clémente pour une fois lors de cet été pluvieux. Le choix fut encore plus difficile.

Palmarès 2014

Maison avec Jardin

1er prix : Bernard et Joëlle MAYER - 106 rue de Toul
2ème prix : Gérard et Marie-Thérèse RICHARD - 55 rue de Flavigny
3ème prix : Michel et Claudine THIRION - 58 rue de Flavigny

Prix d'encouragement : Patrick et Emilie SPENLE - 89 rue de Toul

Jardinet ou balcon

1er prix : Jean-Pierre et Evelyne LOUE - 86 rue de Flavigny
2ème prix : Gérard et Eliane SCHIVRE - 1 Chemin de Tréfot
3ème prix : Jean et Evelyne NOGUES - 6 chemin de Tréfot

Prix d'encouragement : Famille DEVILLARD / TRANSCORFF - 111 rue de Nancy

Façade

1er prix : Daniel et Marina VOIRAND - 39 rue de Nancy
2ème prix : Thierry et Nicole FIGEL - 15 rue de Flavigny
3ème prix : Laurent et Dominique SCHWEITZER - 66 rue de Nancy

Rendez vous fin avril pour la remise des prix en mairie de Maron !

***Thierry BARATEAU**, 1er Adjoint au Maire*

Concours départemental 2014

Les règles du concours départemental ont été modifié (il n'y a plus de classement par catégories).

Malgré cela, Maron fut avec Buissoncourt, les seules communes de la grande agglomération Nancéiénne qui furent récompensées par un prix d'encouragement.

Villes et villages fleuris de Meurthe-et-Moselle

DIPLOME

Décerné à : Maron

avec les encouragements du jury, pour sa participation à l'opération Villes et Villages Fleuris 2014.

Nancy, le 08 novembre 2014.

Mathieu KLEIN
président du conseil général

Josiane TALLOTTE
présidente du jury de fleurissement

CAUE Meurthe & Moselle — Trophée du Département Fleuri — Meurthe & Moselle Conseil Général — les partenaires : Villes et Villages Fleuris — Décor'Jardin

(Jury 2014 de Maron : Mr et Mme Bernard Mike et Aline, Mme Saunders Claude
Mr Druet Jean François et Mr Barateau Thierry)

Jean François Druet qui accompagna le jury départemental, reçu les félicitations de ce dernier mais aussi des recommandations pour améliorer et enjoliver notre cadre de vie.

Nous ne manquerons pas d'écouter ces précieux conseils pour embellir notre village.

Ce?e année, le marché aux fleurs aura lieu à villey le sec le 8 mai prochain.

***Thierry BARATEAU** 1er Adjoint au Maire*

ERNEST BRADFERT

Depuis plusieurs mois j'étais intrigué par une statue en métal représentant « Ernest BRADFERT » statue aujourd'hui dans le local d'accueil de la mairie de Maron. Je m'interrogeais sur qui pouvait bien être ce personnage ?

Sur le socle, il est inscrit, « maître de forges et maire de Bar le Duc. Il créa en 1860 la forge Bradfer ». Surprenant !

Ernest Bradfer est né à Nantois petit village de la Meuse en 1836, il est mort à Bar-le-Duc en 1882. Fils de Jean-Baptiste Bradfer (1808-1888), ils ont tous deux une carrière de maîtres de forge et d'industriels à Naix-aux-Forges et à Bar-le-Duc.

En 1859, les Bradfer s'associent au maître de forge Joseph-Bernard Viry et à son fils Louis pour ouvrir une fonderie et un haut-fourneau à Bar-le-Duc, puis rachètent la part des Viry en 1866. La société "Bradfer-Viry" devient "Bradfer père et fils" et produit des tuyauteries et canalisations en fonte pour l'eau et le gaz. Ernest achète ensuite **les mines de Maron** en 1874 !

En 1876, ils s'associent avec Antoine Aubin Durenne qui apporte le brevet de raccordement de canalisations Lavril et fondent alors la société "Bradfer et fils & Cie A.A. Durenne".
Conseiller municipal à Bar-le-Duc, Ernest Bradfer est élu maire en 1881 après avoir été nominé en 1879 et décède le 9 juin 1882.

En 1889, les deux hauts-fourneaux sont arrêtés et l'entreprise passe à la fonte de seconde fusion pour canalisations, matériel de chauffage et voirie.
Le procédé de fabrication par centrifugation utilisé par ailleurs par Pont-à-Mousson, sera adopté au XXe siècle.

L'usine Bradfer sera fermée et démolie en 1972. La mine de Maron cessera son activité en 1974.

Selon le souhait d'Ernest Bradfer, ses parents font construire en 1885 une école destinée en priorité aux enfants des employés de leurs usines. Aujourd'hui cette école existe toujours sous le nom d'Ecole Bradfer Saint Jean Baptiste, 50 rue André Theuriet à Bar le Duc .

Cette école possède un parc, dont l'entrée se trouve rue de Sébastopol. Il faut franchir un majestueux portail bleu de fer forgé, pour voir la statue d'Ernest Bradfer, érigée et réalisée en 1886 par l'ardennais Onésyme-Aristide Croisy.

On peut y lire sur le socle ***"À Ernest Bradfer. Tes ouvriers des usines de Bar-le-Duc et de Naix et les mineurs de Maron."***Elle est entourée par quatre superbes lions fondus par les établissements Durenne à Sommevoire en Haute Marne.

Autour de la mine

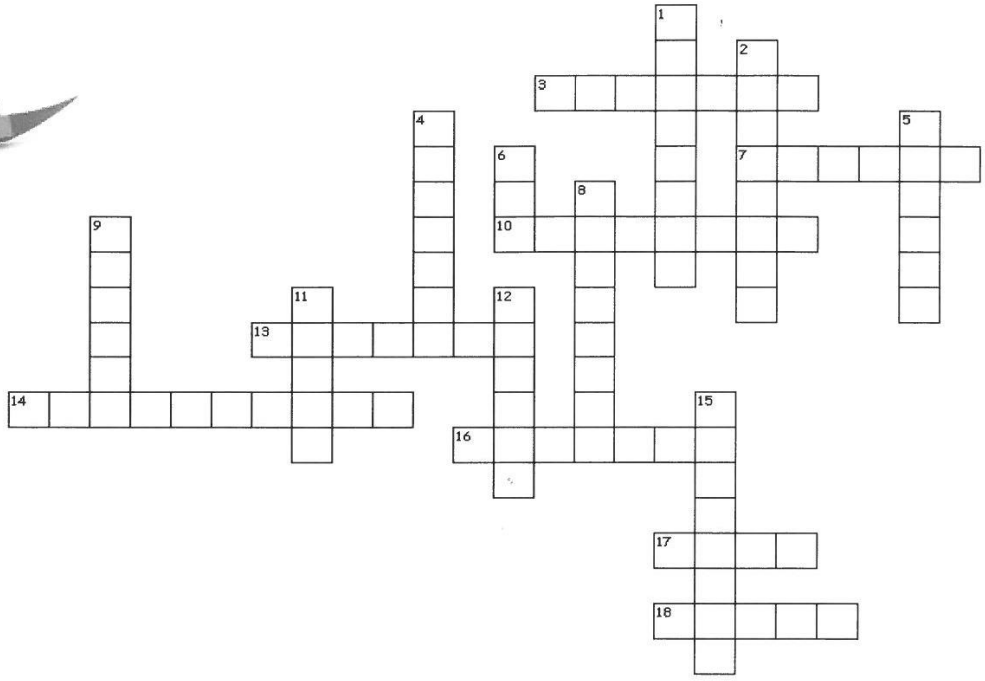

Verticalement :

1. La maladie des mineurs de fer
2. Mineur préposé au chargement et/ou roulage des berlines
4. Tunnel creusé pour exploiter les ressources minières du sous-sol
5. Appellation familière du maître mineur
6. outil du mineur, il est présent sur le blason de Maron
8. Ville de l'agglomération de Nancy où se situe le musée de l'histoire du fer
9. Couche géologique correspondant au premier étage stratigraphique du Jurassique moyen (c'est dans cette couche que se trouve le minerai de fer lorrain)
11. Bois qui avec le pin est utilisé pour le soutènement-bois. C'est « un bois qui chante » car il craque et annonce le danger d'éboulement
12. Nom de l'accumulateur à minerai du Val-de-fer (années 30), ouvrage en béton armé avec passerelle hélicoïdale
15. Treizième roman de la série des Rougon-Macquart de Zola

Horizontalement :

3. Personnage remercié sur un monument de Bar-le-Duc par ses « ouvriers des usines de Bar-le-Duc et de Naix et les mineurs de Maron »
7. Nom donné au train reliant la mine à l'usine de Neuves-Maisons
10. Amoncellement des déchets, scories, etc., d'une usine métallurgique
13. Lieu où l'on entrepose les produits extraits d'une mine ou d'une carrière
14. Contrat public définissant un droit d'usage ou autorisant une compagnie privée à utiliser un domaine public
16. Minerai de fer lorrain formé d'oolithes de limonites liées par un ciment, le plus souvent carbonaté
17. Ensemble d'habitat ouvrier, à proximité des mines et usines
18. Sainte protectrice des mineurs

Professeur Xavier

Solutions :

1_Sidérose, 2_Hercheur, 3_Bradfer, 4_Galerie, 5_ Porion, 6_Pic, 7_Coucou, 8_Jarville, 9_Aalien, 10_Crassier, 11_Sapin, 12_Zublin, 13_Carreau, 14_Concession, 15_ Germinal, 16_Minette, 17_Cité, 18_Barbe

Bibliothèque de Maron

- *CONTES*
- *LECTURES*
- *ATELIERS*
- *EXPOSITIONS*

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHEQUE DE MARON

médiathèque en réseau de la ccmm

permanences :Mardi16h30-18h
(horaire modifié)

Vendredi 17h30-19h

Samedi 10h30-12h

Coup de coeur *café à partir de 9h30*
samedi 14 Mars
Rendez vous incontournable pour partager vos lectures .

Heure du conte *à 11h :* ***« Au naturel »***
samedi 02 Mai

Exposition d'illustrations « La saga des petits radis »
Du 17 Mars au 02 Mai

NB : Retrouvez le programme complet de LA FILOCHE sur www.la-filoche.fr

Florence PETITJEAN

A.F.R Maron

Nouveau bureau de l'A.F.R

Président : Mr Bernard MAYER
Trésorier : Mr Laurent CARABIN
Secrétaire : Mme Sandrine JOYER

Vice - Présidente : Mme Karine EDEINGER
Trésorière Adjointe Mme Laurence BOURGUIGNON
Secrétaire adjointe : Mme Laurence CASALINI

L'A.F.R. de MARON propose un atelier :

Samedi 21 mars 2015
de 10h à 12h
A la bibliothèque de Maron

"Faites le vous-même" :
les produits ménagers naturels.

Le but est de fabriquer vous-même vos produits ménagers en utilisant des produits simples et naturels, type vinaigre blanc, bicarbonate de soude, citron… Après un échange et un apport de connaissances sur l'impact de l'utilisation des produits ménagers sur notre santé et sur l'environnement, l'association *Nature'l* vous propose de fabriquer vous-même vos produits (nettoyants multi usage, produits salle bain, lessive…) afin de pouvoir les tester chez vous.
Les ingrédients de base sont fournis et vous repartirez avec vos échantillons et votre livret «recettes»…

Vite ! Il reste encore quelques places ...

Contact :laurence.casalini@free.fr
Tel : 06 63 92 63 45

1er Mai 2015, premier Marché Artisanal de Maron - place de la gare

* pendules
* bijoux et objets en tissage
* mercerie, boutons, breloques …
* vêtements, laine, coton
* chèvres et fromages

Contact : Bernard Mayer

7 Juin 2015, visite du château de MALBROUCK

Départ de Maron à 7 h pour la visite du château de MALBROUCK, visite d'une cave et dégustation.
Un bon repas dans un restaurant, et pour la digestion, une balade en bateau sur les boucles de la Moselle du côté de RE-MICH. Retour en début de soirée (il reste encore des places)

Contact : Bernard Mayer 106 rue de Toul 06 70 68 83 29

Rappel

L'A.F.R de Maron a repris « Le Club de l'Amitié ».
Les animations continuent.
Rendez - vous les Mercredi 25 Mars, 1er Avril, 27 Mai 24 Juin

Carte Adhésion Obligatoire (22 Euros) et baisse de la participation à 6 € au lieu de 8 €

POUR CONTINUER TOUTES LES ANIMATIONS COMME LA BALADE CONTEE, NOUS AVONS BESOIN DE VOLONTAIRES POUR INSTALLER VOIRE MÊME VENIR AVEC NOUS TENIR LES STANDS.

Bernard MAYER
Président de l'AFR

Mairie de MARON

en partenariat avec

Comité des Fêtes

et

Association
Peinture et Patrimoine
Lorrain

Le week-end des **21 et 22 mars 2015**, la municipalité de Maron, son Comité des fêtes et l'Association Peinture & Patrimoine Lorrain vous invitent au 7ème Salon de Peinture qui ouvrira ses portes à la Salle des Bosquets.

Nathalie AUBRUN - Invitée d'honneur Peintre

La ville est son terrain de prédilection.
Elle y recherche des attitudes, des postures de personnes qui traverseront ses futurs tableaux, des silhouettes sans visage, mais non sans expression que Nathalie Aubrun aime replacer dans d'autres lieux.

Une vieille usine, une maison abandonnée, tout comme une foule regardant un concert, elle traque, elle souligne et met en exergue des scènes qui pourraient paraître banales, mais qui sont sa source d'inspiration.
La couleur est son leitmotiv.
La ville est loin d'être grise, elle regorge de couleurs que Nathalie Aubrun essaie de révéler à travers sa peinture et elle n'est jamais très loin de la réalité.
Nathalie Aubrun utilise, entre autres, des matériaux qu'elle trouve dans la ville, comme des affiches publicitaires.
Elles sont le support de certains de ses tableaux car elles symbolisent sa représentation urbaine. La photographie devient elle aussi un support, elle lui permet de jouer avec les grandeurs, la macro devient un paysage étrange où se baladent des personnages venus du cœur de la ville.
Le spectateur, alors, doute, s'interroge, interprète et peut-être s'imagine…

Sava KODIC - Invité d'honneur Sculpteur

Sava Kodic est né en Serbie.
Il est arrivé à Nancy en 1965 et diplomé en 1979 d'un brevet de compagnon peintre, décorateur, tapissier, staffeur.
Il accomplit son travail avec une grande conscience professionnelle et travaille pour des grands chantiers nancéens.
Ses origines slaves le font s'intéresser à l'art. Issu d'une famille d'artistes, il s'est orienté naturellement vers la sculpture métal. Elle est vite devenue sa principale passion.
Larmes de métal : Il s'agit d'une technique qui consiste à faire fondre le métal ou alliage goutte après goutte. Sava les dépose pour qu'elles prennent les formes imaginées.
L'alchimie, le savoir-faire lui permettent alors d'aboutir à des œuvres uniques. Son travail s'inspire du style d'Alberto Giacometti en moins torturé.
Ses personnages longilignes appelés « Les chercheurs de Comètes » sont caractérisées par leur droiture, leur simplicité, les pieds sur terre, la tête dans les étoiles parsemés de poudre magique et représentent l'Artiste.
Sava participe chaque année à des expositions :

- Laxou : L'atelier courant d'art et galerie AT3
- Lemainville : Art saintois
- Fléville devant Nancy : Atelier Art et nuances
- Nancy : Salon des Artistes Lorrains
- Badonviller : Couleurs d'autrefois

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a tenu son Assemblée Générale le samedi 21 février 2015.

Une cinquantaine de personne étaient présentes. Après avoir lu le rapport d'activité 2014, voté à l'unanimité, le Président Michel Henriet a présenté le programme pour l'année 2015.

Programme 2015

- 7ème Salon d'Art : samedi 21 et dimanche 22 mars 2015
- Les Foulées Meulsonnes : lundi 6 avril 2015 (lundi de Pâques)
- Fête Nationale : lundi 13 juillet 2015
- Goûter de Noël : mercredi 16 décembre 2015

Restauration :

- Kermesse de l'Association le Bélier Meulson : samedi 6 juin 2015
- Fête de l'école : vendredi 19 juin 2015
- Brocante : Dimanche 13 septembre 2015

D'autres manifestations pourront se greffer au cours de l'année.

Le Trésorier, Michel BLAISE a présenté le rapport financier qui a été voté à l'unanimité.

Michel HENRIET, Président, remercie tous les membres et les bénévoles du Comité des Fêtes, ainsi que la Municipalité pour l'aide apportée lors de ces manifestations.

Cette assemblée s'est terminée par un pot de l'amitié et un buffet qui furent très appréciés.

Merci à tous!

Le Président,
Michel HENRIET

Comité des Fêtes

Le comité des Fêtes organise la 25ème Edition des **FOULEES MEULSONNES** *qui se déroulera le :*

Lundi de Pâques : 6 avril 2015

Les inscriptions débuteront à partir de 13 heures
à la salle polyvalente des Bosquets à MARON.

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec
Michel HENRIET au 03-83-47-67-29

Tarifs

Enfants : 3 € jusqu'aux cadets **Adultes : 7 €**

1ère course à 14h00	Jeune G et F	400 m
2ème course à 14h15	Poussins - Poussines	800 m
3ème course à14h30	Benjamins - Benjamines	1 400 m
4ème course à 15h00	Minimes G et F - Cadettes	2 300 m
5ème course à 15h30	Cadets - Juniors - Seniors - Vétérans H et F	7 500 m
6ème course à 16h30	Course populaire	2 300 m

DEPART DE LA MARCHE POPULAIRE (7 500m) à 14H45 - INSCRIPTIONS 7 €

Remise des récompenses à partir de 17 heures. Coupe aux premiers, médailles et lots. Médailles et friandises aux enfants.

Rendez-vous des bénévoles le lundi 6 avril 2015 à partir de 8h00 à la salle polyvalente.
Venez nombreux encourager les participants ! ! !

Le Président,
Michel HENRIET

Ecole de Sexey-Aux-Forges

Entrez les artistes !

Le lundi 15 et le mardi 16 décembre 2014 , les élèves du CE2/CM1 ont invité les classes de GS-CP et de CE1 à venir assister à leur première représentation théâtrale. Pas moins de 9 saynètes ont été présentées par les jeunes comédiens débutants qui avaient tous le trac de jouer pour la première fois. Après 6 semaines de travail, on se lance… Les spectateurs ont été ravis par le spectacle !

Les GS/CP devant « Mauvais élève ! » et « La dame qui a mal partout »

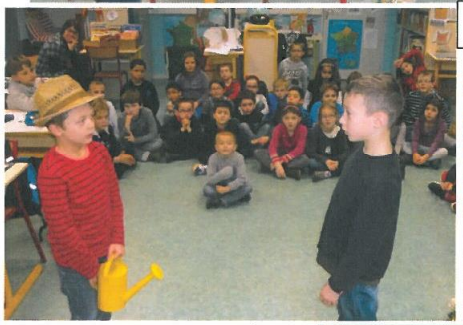

Bravo et merci à tous.

Les CE1 devant
« Drôle de vache »
« La petite souris »
« Ici, là-bas »

« Le chien perdu »
« En voiture »
« Le docteur et le fou »
et
« Les bébés »

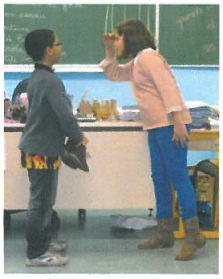

Ecole de Sexey-Aux-Forges

Quand les fêtes approchent… nos élèves se régalent !

Les classes de GS-CP et CE2-CM1 partagent déjà un moment de lecture tous les lundis. Mais pour fêter l'arrivée des fêtes, leurs maitresses ont décidé de les emmener visiter une chocolaterie afin de découvrir les spécialités de notre région.
C'est ainsi que le mardi 16 décembre au matin, les 40 élèves ont été accueillis par Jacques, un chocolatier fort de 58 années d'expérience, à la chocolaterie Batt de Nancy.

Un trajet en bus et hop ! Nous voilà tous installés dans un amphithéâtre au cœur de la chocolaterie ! Quelle bonne odeur de chocolat !

Les macarons de Nancy

Les enfants ont pu découvrir la fabrication de différentes douceurs telles que les macarons de Nancy, les bergamotes, les macarons au chocolat, les pâtes de fruits à la bergamote, les meringues à la mirabelle, les chocolats et autres ganaches et un petit bout du lapin en chocolat… Et bien entendu, ils les ont dégustées ! HUUUUUMMMM !

Pâtes de fruits

Cabosse et beurre de cacao

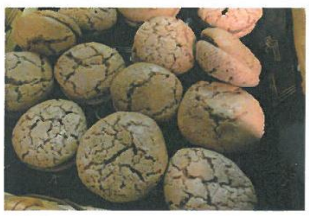
Macarons fourrés

meringues mirabelle

Ecole de Sexey-Aux-Forges

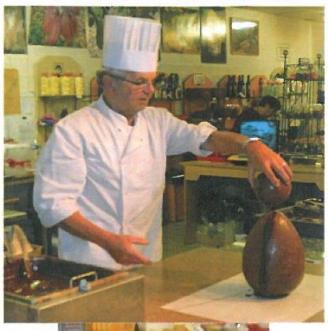

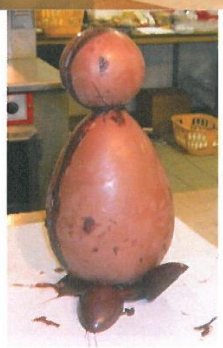

Naissance, vie et mort d'un lapin en chocolat (dans nos estomacs !)

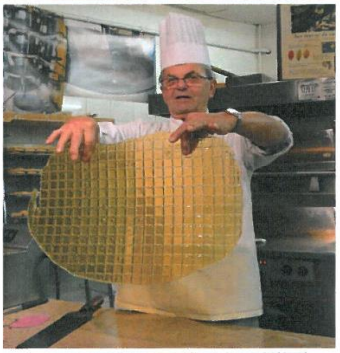

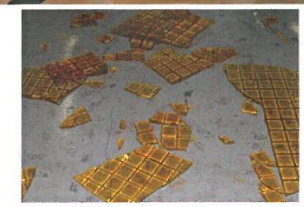

Fabrication et dégustation directe des célèbres et délicieuses bergamotes de Nancy

Quelle délicieuse matinée !

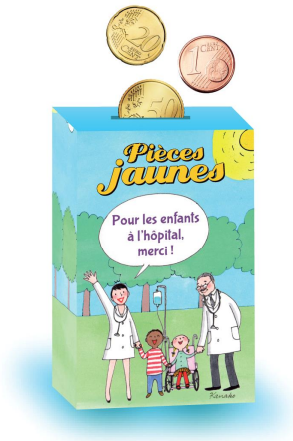

Quatre classes de l'école primaire ont participé cette année.
Nous avons porté les 9 tirelires à la Poste
de Sexey-aux-Forges, le vendredi, 6 Février.
L'école a récolté un total de 8,931 kg de monnaie pour
l'ensemble des 4 classes participantes.

Merci à tous pour votre générosité !

PIECES JAUNES 2015

Ecole de Sexey-Aux-Forges

Jeux de Coopération dans la classe de GS- CP à l'école de Sexey-aux-Forges

Les animateurs de la ludothèque de la Filoche à Neuves-Maisons sont venus dans notre classe 3 vendredis matins de janvier, avec leurs caisses pleines de jeux coopératifs, leur bonne humeur et leur patience.

Chaque séance commence par le conte de l'énorme potiron, et la sympathique chanson accompagnée par Cyril à la guitare.

Chaque séance se termine par le jeu de Pipofax où nous avons essayé d'établir un record de vitesse.

Puis nous jouons à des jeux de plateaux dans la classe. On doit coopérer pour gagner (ou perdre) tous ensemble !

Le château de la princesse

monstres dans le placard

châteaux de sable contre les vague

le bal des Coccinelles

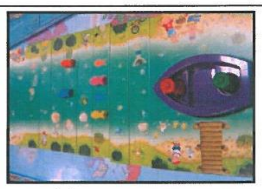

pêcheurs contre poissons

et d'autres encore, comme les moutons dans la bergerie, le linge contre la pluie, etc.....

Après une petite récréation, la neige nous a contraints à jouer dans la salle d'activités.

Bâtir une tour

Faire glisser la balle sur la gouttière

Faire avaler les poissons au requin

L'un des vendredis, nous avons pu toutefois utiliser le parachute dans la cour.

Explications des règles du jeu

Le jeu des couleurs

Le champignon

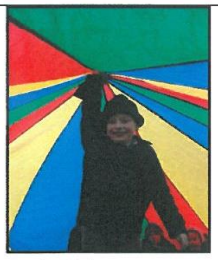

le tipi

C'était super-cool ! On voudrait bien recommencer !

Mmes CUNY - WIETRICH - LERVAT - BISSLER
Enseignantes en RPI MARON / SEXEY-AUX-FORGES

Accueil Jeunes

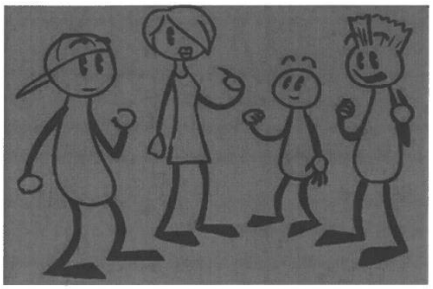

Les Accueils Jeunes *(en période scolaire)* ***ont dorénavant lieu à la bibliothèque de Maron :***

-le mardi de 20h à 22h pour les ados
-le mercredi de 18h à 20h pour les pré-ados

Des chantiers jeunes , des projets , l'élaboration de jeux sont organisés avec les animateurs.

Pour des renseignements ,contacter les animateurs :
06 16 84 77 63 ou 06 16 84 76 95

Ou

Claude Saunders , à la Mairie :03 83 47 26 23

Elections départementales 2015

22 et 29 mars 2015

Candidatures 1er tour pour le canton de Neuves-Maisons*

Binômes de candidats	Nuances
M. Guy BERNARD Mme Lydie WIEDENKELLER	DVD
Mme Monique GUERIN M. Claude GUIDAT	UMP - UDI
M. René DENILLE Mme Agnès PANNEQUIN	FG
Mme Audrey NORMAND M. Pascal SCHNEIDER	PS - EELV
Mme Nathalie ROUSSEL M. Mathias VINCENT	FN

BON A SAVOIR

Avoir un éclairage à la pointe de la technologie et faire des économies d'énergie

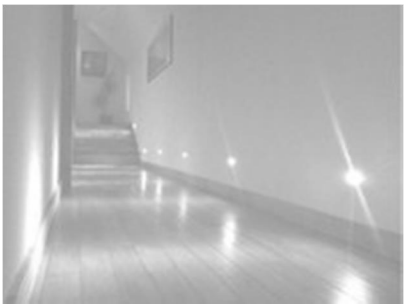

Les ampoules à LED

Les ampoules LED sont des diodes électroluminescentes qui nécessitent un faible courant électrique pour émettre de la lumière. De ce fait, elles consomment très peu d'énergie : jusqu'à 90% de moins qu'une ampoule classique (à incandescence), et 15% de moins qu'une ampoule basse consommation (à fluorescence).
Les ampoules LED n'utilisent aucun produit dangereux et ne grillent pas. Elles ne craignent pas les allumages répétés ni en continu sur plusieurs heures.
De 3 à 10 fois plus chères que les ampoules classiques, leur achat est rentabilisé en 18 mois maximum au regard de leur exceptionnelle durée de vie : 50 000 heures en moyenne soit 25 ans d'éclairage domestique !
Elles se révèlent ainsi plus économiques sur le long terme, d'autant plus que leur coût de production baisse à mesure des évolutions technologiques.

Un éclairage d'ambiance et de décoration pour la maison

Si la puissance des LED ne concurrence pas encore les ampoules halogènes, elles suffisent néanmoins pour un éclairage d'ambiance au salon et dans les chambres, ou pour un éclairage d'appoint.
Leur petite taille et la qualité de lumière bleue qu'elles émettent ont permis aux ampoules LED de révolutionner les luminaires traditionnels. Spots intégrés ou bandeaux lumineux pour souligner le relief d'un meuble, embouts de robinet ou plafonniers de douches équipés de luminophores aux couleurs changeantes, ciel de plafond étoilé… les LED ouvrent une utilisation décorative de la lumière, à la fois ludique et design.
Dernières nées de la technologie LED, les ampoules OLED s'adaptent à des surfaces souples ou flexibles. Très utilisées pour le rétroéclairage des écrans (téléphone, TV, ordinateurs…), elles offrent de nouveaux potentiels aux designers déco, comme des papiers peints, des tentures murales ou des tableaux lumineux.

Un éclairage pratique et économique au jardin

Résistantes aux chocs et aux intempéries, les LED sont idéales pour un usage extérieur. Leur technologie leur permet d'aller plus loin que les luminaires classiques pour s'adapter aux différents besoins d'éclairage au jardin.
Sous forme formes de balises au sol, elles intègrent des détecteurs de mouvement pour créer un chemin lumineux esthétique et sécurisé.
En appliques murales ou en lampes de table, elles contribuent à créer une lumière d'ambiance chaleureuse et conviviale.
Associées à des lampadaires à panneaux solaires, les ampoules LED restituent en soirée une lumière assez puissante pour éclairer une terrasse quasiment gratuitement pendant 3 à 5 heures.

Attention avant d'acheter votre ampoule LED

En l'absence de certification pour le moment, préférez plutôt des marques connues que des produits meilleur marché, en particulier en ce qui concerne les lampes solaires. Si vous destinez votre ampoule à un luminaire classique, vérifiez que celui-ci soit compatible en interrogeant le vendeur.

Le mercure et les lampes à basse consommation

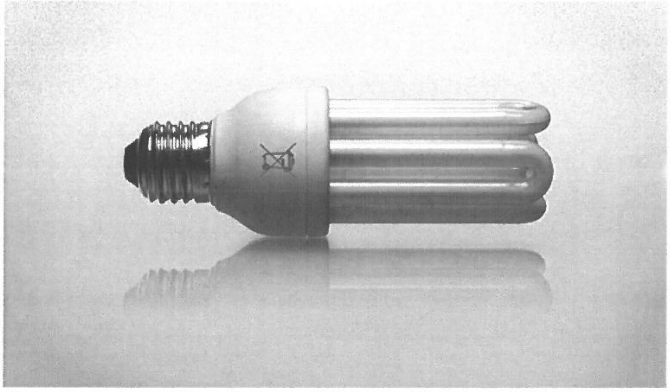

On ne s'éclairera plus comme avant. Les lampes à incandescence sont progressivement retirées du marché pour laisser la place aux lampes basse consommation, réputées moins gourmandes en énergie et douées d'une plus grande longévité. Mais la présence de composants aux propriétés toxiques tels que le mercure impose de nouvelles habitudes en matière de manipulation, de stockage et de recyclage des déchets.

La filière du recyclage

Les lampes fluorescentes – par exemple les tubes fluorescents dits « néons » et les lampes basse consommation LBC (ou fluocompactes) – sont classées comme **déchets dangereux**. Leurs composants (mercure, poudre fluorescente, aluminium et verre) peuvent cependant être presque totalement recyclés .
Ils entrent dans le cadre d'application du décret du 20 juillet 2005 sur la gestion des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) et appartiennent à la catégorie 5 « matériel d'éclairage ». Ils font partie des déchets ménagers spéciaux (DMS). Les DMS comprennent tous les déchets toxiques contenant des produits explosifs (aérosols), corrosifs (acides), nocifs, irritants (ammoniaque, résine), comburants (chlorates), facilement inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (métaux de certaines piles, accumulateurs, lampes fluorescentes, thermomètres, CFC de réfrigérateurs, congélateurs...).
Les DMS **ne** doivent surtout **pas être jetés avec les ordures ménagères classiques, ni cassés, ni versés dans les égouts**. Ces produits nécessitent un traitement particulier.
Ils sont récupérés pour éviter des rejets nuisibles pour l'environnement et leurs constituants sont valorisés.
La filière des LBC repose sur le principe de l'apport volontaire des détenteurs et utilisateurs de lampes (professionnels et particuliers) jusqu'à un point de collecte.
Les lampes usagées peuvent être déposées auprès des distributeurs qui doivent répondre à l'obligation de reprise dans le cadre du « 1 pour 1 », dans les déchèteries, auprès des collecteurs de déchets et des installateurs électriciens. Les lampes sont ensuite valorisées et le mercure est extrait et recyclé.
Si l'information des usagers sur la nécessité du recyclage et des solutions de collecte n'est pas suffisamment développée, il y a un risque que ces lampes passent dans le circuit des déchets ménagers et donc de polluer les sols et l'atmosphère.

Source CNRS

Les différents types d'ampoules

Ampoule fluo-compacte

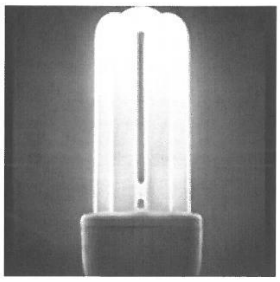

Consomme 5 fois moins que
des ampoules à incandescence
- Durée de vie multipliée par 2
- Allumage répété possible (sauf cas spécifiques*)
- Allumage instantané (sauf cas spécifiques*)
- Prévue uniquement pour l'intérieur

*voir indication sur l'emballage

Ampoule LED

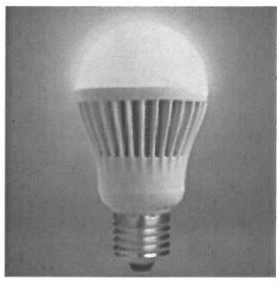

Consomme 5 à 8 fois moins que
des ampoules à incandescence
- Durée de vie multipliée par 6 à 8
- Allumage instantané
- Allumage répété illimité
- Prévu pour l'intérieur ET l'extérieur
- Possibilité de jumeler avec un transformateur compatible LED

Ampoule à incandescence

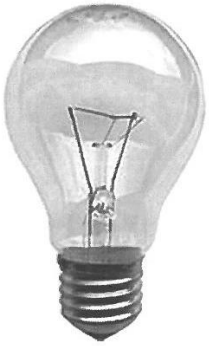

La lampe à incandescence classique, a été inventée en 1879 par Joseph SWAN et améliorée par les travaux de Thomas Edison. Elle produit de la lumière en portant à incandescence un filament de tungstène, métal qui a le plus haut point de fusion (3 422 °C) ; dans une enveloppe de verre contenant un gaz tel que l'argon ou le krypton.

A retenir : Opter pour des ampoules fluo-compactes ou à LED vous permettra de faire des économies d'énergie dès la 1ère année (source ADEME).

Michel VINCK

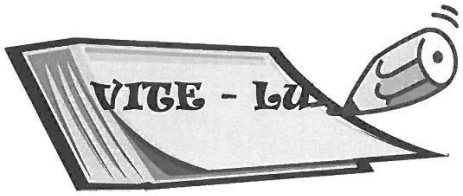

Marché aux fleurs 2015

Le Marché aux fleurs se déroulera cette année à Villey-le-Sec le **vendredi 8 mai 2015**.

Festival de la Rando 2015

Cette année, le Festival de la Rando se déroulera le **dimanche12 avril**.

CCMM - Distribution de compost et collecte d'outillage électrique

La restitution de compost du printemps 2015 s'effectuera le **samedi 28 mars 2015 de 9h à 15h** sans interruption sur le parc d'industries Moselle rive gauche à Neuves-Maisons, derrière les pâquis de Pont-saint-Vincent. Les usagers doivent apporter leurs pelles et contenants.

Sur ce même site, une collecte d'outillage électrique de jardin en partenariat avec Eco-Systèmes sera organisée parallèlement à la distribution de compost. Vous pourrez déposer votre matériel en fin de vie en venant chercher votre compost et la CCMM s'assurera de leur recyclage.

Vous pourrez également déposer des outils de jardinage à main que vous n'utilisez plus ou que vous possédez en double et récupérer gratuitement d'autres outils dont vous auriez besoin. Ces outils à main devront être apportés de préférence entre 9h et 10h, les récupérations s'effectueront jusque 15 heures en fonction du stock disponible.

Résultats DON DU SANG du 22 janvier 2015

42 personnes se sont présentées, 38 ont donné leur sang, dont 0 Plasmaphérèse et 8 nouveaux donneurs de sang. Un grand merci aux donneurs qui ont participé !

Achat de granules pour chaudières et poêles

Mme LAMORLETTE Nicole, habitante du 13 rue de Toul propose d'organiser un regroupement pour l'achat de granules pour chaudières et poêles à granules.
Si vous êtes intéressés par la démarche, merci de la contacter au **03-83-96-29-33**

Toutes informations sur Maron 24h/24h sur http://www.mairie-maron.fr/Accueil/Accueil
Vous pouvez retrouver les nouveautés du site : covoiturage, la météo pour les 3 prochains jours.
Toutes les Dépêches Meulsonnes, les compte rendu du conseil municipal, les animations des associations et de la bibliothèque, les menus de la cantine…

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23
Responsable de publication : Jean-Marie BUTIN

Comité de rédaction : Florence AUDUREAU - Xavier CLEMENT - Jean-François DRUET
Florence KLES-QUIGNON - Rémi MANIETTE - Michel VINCK

« Vous pouvez retrouver toutes les Dépêches Meulsonnes sur www.mairie-maron.fr »

Renseignements utiles

Secrétariat de Mairie

Tél : 03-83-47-26-23
Fax : 03-83-47-77-62
Email : secretariat@mairie-maron.fr
Site internet : www.mairie-maron.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Mardi au vendredi de 9h à 11h
Lundi et mercredi de 16h à 19h
Vendredi de 16h à 18h

Bibliothèque

Tél : 03-83-53-36-21

Horaires d'ouverture :
Mardi 16h30-18h
Vendredi 17h30-19h
Samedi 10h30-12h

Agence postale communale

Tél : 03-83-47-28-34

Horaires d'ouverture :
Mardi au samedi de 9h30 à 11h45
Mercredi de 16h30 à 18h45

Correspondante de presse

Mme Edith MUNIER
Tél : 03-83-47-67-61
Email : edith.munier@wanadoo.fr

Pompiers

18 ou 112

Gendarmerie

Neuves-Maisons
Tél : 03-83-47-80-00

Assistante Sociale

Mme Nadine LAUMONT
Centre médico-social de Neuves-Maisons
Tél : 03-83-47-19-21

Médecin de garde

MEDIGARDE
Tél : 08 20 33 20 20
SAMU : 15

Pharmacie de garde

Tél : 32 37

Panne Réseau TV

Hot line : 07-85-18-83-93
ou regie-television@mairie-maron.fr

Electricité ERDF panne réseau

09-726-750-54

Covoiturage

http://www.tedicov.fr
03-83-47-79-58
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Eau et Assainissement : CCMM

03-83-26-07-87
03-83-26-07-88
lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
ligne astreinte eau : 06-14-54-95-94
ligne astreinte assainissement : 06-83-86-19-41

S.P.A

03-83-22-33-34